VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Samedi 30 mars 2019

SUD OUEST

Charente Libre

■ «Le Nord-Charente est à saturation.» ■ François Bonneau, le patron du Département, veut un moratoire sur les implantations d'éoliennes ■ Il demande une «concertation» avec l'État et la Région.

La Charente veut mettre le holà aux éoliennes

> Un coût social et un coût sur l'attractivité de ces territoires déjà fragilisés.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Cette semaine, la préfecture a refusé deux projets d'implantation de parc éolien en Charente limousine. La société Abo Wind voulait planter six éoliennes à Saint-Laurent-de-Céris. Epuron, autre constructeur, imaginait faire tourner sept grandes hélices sur les communes d'Alloue, Ambernac et Saint-Coutant. Projets retoqués. Ces deux décisions ont suivi l'avis de la Commission départementale de la nature des sites et des paysages (CDNPS) présidée par Marie Lajus, la préfète, et réunissant des élus et des «*personnes qualifiées*».
Du côté de la préfecture on précise que la préfète prend la décision en fonction de l'avis des membres de la commission, mais également dans le «*respect des règlements*». Rien à voir donc avec la volonté affichée cette semaine par François Bonneau, le patron du Département, de demander à l'État un ralentissement des implantations d'éoliennes, «*à minima une concertation avec l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine sur un schéma directeur régional et départemental des énergies renouvelables*».

«Un pot de miel»

Le président du conseil départemental réclame «*un développement maîtrisé des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine avec des règles claires d'installation et de devenir des futurs projets*». Il argumente: «*La Charente est devenue un pot de miel dans lequel les sociétés qui implantent des éoliennes viennent se servir. On doit entendre l'exaspération des habitants du Nord-Charente. Je reçois des lettres tous les jours d'habitants qui me demandent ce qu'ils ont fait au bon Dieu pour se retrouver encerclés par les éoliennes. Il faut éviter que ces personnes se radicalisent.*»
La carte des implantations en Charente et des projets à venir est assez édifiante: 69 éoliennes en fonctionnement, 11 projets autorisés (58 éoliennes) et 39 autres à l'instruction ou dans les cartons (pour un total de 87 à 108 éoliennes). La quasi-totalité des projets concernent le Nord-Charente, au-dessus de Mansle.
François Bonneau devrait présenter une motion lors d'une prochaine assemblée plénière dans ce sens. Une volonté symbolique puisque la décision finale reviendra à la préfecture, mais elle vient renforcer un vent qui souffle sur plusieurs départements et régions. Dominique Bussereau, le patron de la Charente-Maritime, a fait voter le 22 mars un moratoire de deux ans sur toute nouvelle implantation sur le territoire. Xavier Bertrand, président des Hauts-de-France, demande de mettre le holà, comme le patron de la Vienne. Les associations locales ne sont plus les seules à souffler contre l'éolien.

«Sociétés mercantiles»

«*Nous ne sommes pas contre l'éolien, mais contre l'abus. Le Nord-Charente est objectivement saturé. La Charente a largement fait sa part. On doit réagir face à des sociétés mercantiles qui n'ont d'appétit que pour la rentabilité et qui misent sur des zones pauvres et peu peuplées. Aujourd'hui, le prix de l'immobilier baisse, les paysages, certains milieux naturels, sont impactés et la colère grogne. Y compris celle des élus, sollicités en permanence. La population a le sentiment que les choses se font en douce. Si on continue, ça aura un coût social, et un autre sur l'attractivité de ces territoires déjà fragilisés*», détaille François Bonneau, pris entre l'urgence climatique et celle du ras-le-bol des habitants.

> Un développement maîtrisé des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine avec des règles claires d'installation et de devenir des projets.

«*Nous avons adopté aujourd'hui* [hier, NDLR] *à l'unanimité une motion en soutien au collectif Climat 2020. L'impératif d'une action collective de grande ampleur au service de la protection de la planète est nécessaire*», souligne François Bonneau qui ne veut «*surtout pas*» barrer la route aux énergies renouvelables. «*Il y a d'autres opportunités à saisir, notamment la photovoltaïque* [lire encadré].»
Pour le patron de la Charente, il est «*urgent*» d'«*établir un schéma régional et faire le point sur les énergies renouvelables possibles*». «*En Nouvelle-Aquitaine, les implantations éoliennes se limitent aux départements de l'ex-Poitou-Charentes. Le reste est épargné.*»

«Les gens se réveillent»

Seule compagnie à avoir accepté de nous répondre, Abo Wind est la plus implantée en Charente avec cinq parcs éoliens en fonctionnement et deux autres autorisés. «*En plus de la nécessité du vent, il y a des critères rédhibitoires pour l'implantation des éoliennes, notamment le respect des couloirs aériens, la proximité de bâtiments remarquables et l'éloignement des habitations. Pour le reste, la France est engagée dans un programme ambitieux que nous accompagnons. Nous faisons face à une opposition très organisée et très bruyante. Mais les décisions reviennent aux préfets.*»
Du côté des associations mobilisées contre certains projets, la nouvelle de l'implication de Département est saluée. Claire de Lafond, présidente de Sonnette d'Alarme: «*C'est très bien. La perspective des nouveaux projets nous fait froid dans le dos. On se mobilise aussi depuis qu'on sait la réalité des nuisances. Les gens se réveillent. Il y a d'autres sources d'énergies renouvelables plus efficaces, notamment le photovoltaïque. Pourquoi s'acharner sur l'éolien.*»

69 éoliennes en fonctionnement, 58 autres autorisées, 20 projets en cours d'instruction (96 éoliennes) et 19 projets à l'étude (87 à 108 éoliennes)

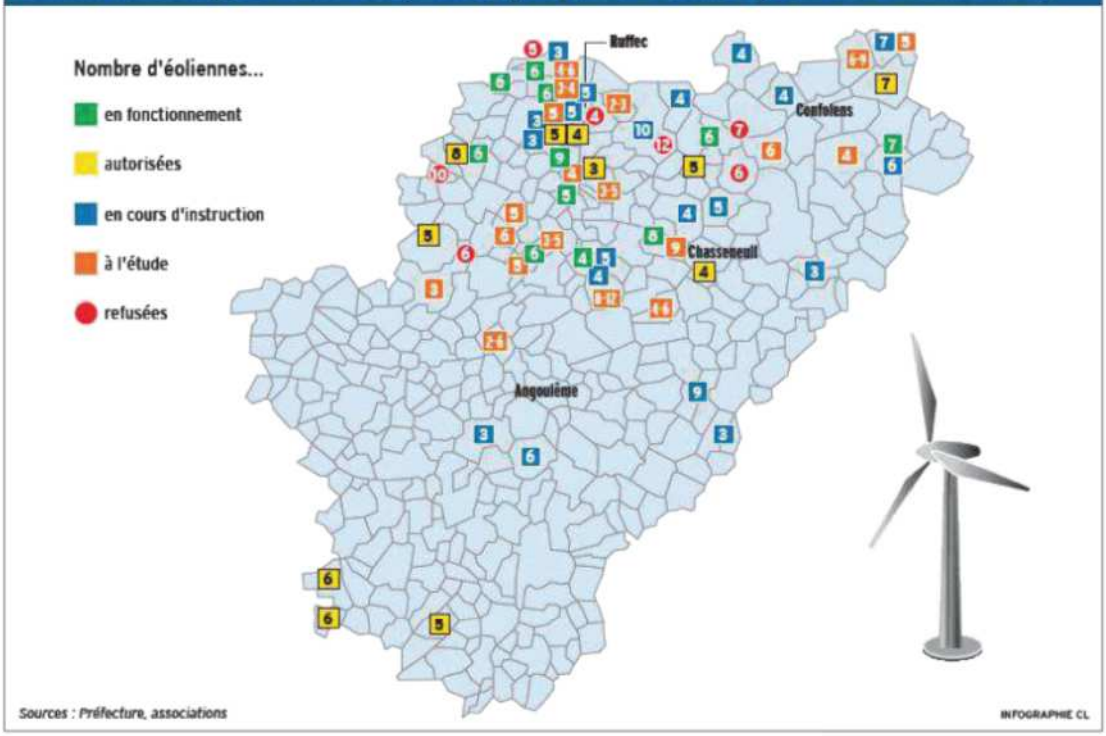

Sources : Préfecture, associations — INFOGRAPHIE CL

«Développons le photovoltaïque»

François Bonneau est favorable au développement du photovoltaïque. «*Il est très peu présent alors que le potentiel est important. Développons-le! Ce qui bloque, c'est qu'on interdit l'implantation sur les terres agricoles. C'est stupide. Pourquoi ne pas mettre en place un index de la valeur agricole de certains secteurs et de faire du photovoltaïque là où la valeur est nulle ou quasi-nulle. Ce serait un levier de développement intéressant et ça évite les nuisances de l'éolien. On doit absolument avancer sur ce dossier. Et vite.*»

Le chiffre

943

C'est, en mégawatts, la puissance des parcs éoliens implantés en Nouvelle-Aquitaine. Les Deux-Sèvres produisent environ 330 MW, la Vienne 200 et la Charente 143, juste devant la Charente-Maritime (142). 93 % de la puissance installée dans toute la Nouvelle-Aquitaine est localisée en ex-Poitou-Charentes. Cinq départements de la région n'ont aucune éolienne: Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques.

Dans le Nord-Charente, les éoliennes font partie du décor. Photo Renaud Joubert

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Audencia ne s'installera pas boulevard de la République

La séance plénière du conseil départemental, deux fois repoussée, devait observer hier cinq dossiers plutôt techniques. Finalement le plus attendu, celui sur le rachat d'un bâtiment boulevard de la République à Angoulême pour accueillir l'école de management nantaise Audencia qui souhaite s'implanter dans la ville. Au dernier moment, ce rapport a été supprimé de l'ordre du jour. *«On ne comprend pas. Et d'ailleurs on en a un peu marre de lire dans la presse les décisions que l'on ne connaît pas encore. L'arrivée de cette école, on l'a lue dans la* Charente Libre. *C'est une attitude méprisante à notre égard»*, s'est ému Philippe Bouty, porte-parole de l'opposition.

François Bonneau, le président, a répondu, *«la presse fait son travail»*, avant de laisser Jérôme Sourisseau, vice-président, donner des explications. *«On est tenu par des clauses de confidentialité, les écoles souhaitant communiquer elles-mêmes. Sur cette affaire, on a envisagé acheter un bâtiment oui, mais on a récupéré des mètres carrés par ailleurs. Dans le souci d'une bonne gestion de l'argent public, on temporise.»*

Autre sujet, la réalisation d'une zone d'aménagement concerté à Ruelle sur une ancienne friche de l'ex-DCNS (Naval Group). Deux spots de pollution ont été découverts. Un a pu être «traité», pas le second. Ce qui ralentit les projets d'aménagement de logements et oblige le Département à injecter un million d'euros pour couvrir les besoins de trésorerie. Décision votée sans opposition.

Une opposition qui s'est réveillée sur le sujet de la fibre, Nicole Bonnefoy, par ailleurs sénatrice PS, reprochant à la majorité de fermer les yeux devant le retard de l'implantation du haut débit – 3 000 prises devraient être en fonctionnement. *«C'est 1,8 million qu'il faudrait réclamer aux entreprises en charge du déploiement. Ils ont 73 jours de retard.»*

Jacques Chabot a répondu pour la majorité: *«Madame la sénatrice, nous n'avons pas les mêmes chiffres. Et surtout, vous devez sans doute méconnaître les règles des marchés publics. Votre vision courtermiste n'est pas la nôtre.»*

Un forain charentais blessé au Mans

Alors qu'il manifestait mardi au Mans pour réclamer le droit de s'installer en centre-ville, Ken Vignaud a eu le pied déchiqueté lors des affrontements avec les forces de l'ordre. Lui et sa famille s'inquiètent pour l'avenir.

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

Les photos sont impressionnantes. Le pied gauche est déchiqueté sur toute sa partie droite, de l'orteil au talon. Des morceaux de chair ont disparu. La peau semble brûlée. Mardi dernier, Ken Vignaud, 43 ans, a été la cible de ce qu'il dit être une grenade de désencerclement au Mans. Le forain de La Rochefoucauld manifestait, comme 500 autres collègues, contre l'interdiction qui leur est faite par la mairie de s'installer au centre-ville, ce qui représente pour eux un manque à gagner. Depuis quatorze ans, il établit deux fois par an ses autos-tamponneuses.

> **On lui a enlevé 120 impacts d'aluminium dans les jambes.**

Viviane Vignaud, 66 ans, n'a pas encore pu aller voir son fils hospitalisé au Mans. Elle garde deux de ses enfants. Photo Quentin Petit

Mais mardi, la mobilisation a dégénéré. Les manifestants, munis de battes de baseball et de barres de fer selon le récit de l'AFP, ont été repoussés par des gendarmes mobiles, qui ont fait usage de lacrymo et de grenades de désencerclement. C'est à ce moment-là que Ken Vignaud a été touché, pris en charge par ses camarades sur une remorque puis par les pompiers. Depuis mardi, ce père de trois enfants de 3, 11 et 13 ans, est hospitalisé au CHU du Mans et reçoit des soins lourds au quotidien, dont un traitement à base de mousse pour protéger les chairs. *«Je ne peux plus poser le pied par terre, je suis handicapé. Je suis foutu pour six mois.»* Sois presque la durée de la saison. Une cagnotte a été mise en place sur internet. Hier soir, elle avait déjà permis de récolter 6 300 € (1).

Pour l'heure, Ken Vignaud a échappé à l'amputation et est placé sous morphine pour calmer la douleur. Sans caravane sur place, la compagne et la plus grande des filles sont hébergées grâce à la solidarité des autres forains.

«De la discrimination»

À La Rochefoucauld, Viviane, sa maman, est effondrée. Avec son mari Capelo, bien connus ici, ils sillonnaient chaque année une trentaine de fêtes foraines en Charente. *«Ce qu'il a, c'est une blessure de guerre. On lui a enlevé 120 impacts d'aluminium dans les jambes. Il ne pourra pas être payé pendant plusieurs mois. C'est difficile pour nous de les aider. Mon mari touche 580 € de retraite.»*

Au-delà, la sexagénaire, qui s'occupe, depuis la blessure de son fils, des deux plus jeunes enfants, ressent *«un mépris grandissant»* vis-à-vis des forains. *«Nous ne sommes ni plus ni moins des commerçants ambulants, mais on n'est pas considérés comme tels. On ressent de la discrimination. Les fêtes sont de plus en plus gérées par des associations et plus par les communes. Il y a des endroits où on ne veut plus de nous alors que la fête foraine, c'est une tradition. Bientôt, elle n'existera plus.»*

Ken Vignaud assure ne pas avoir participé aux violences lors de la manifestation. *«Je suis allé manifester pour défendre notre droit à travailler, car depuis cinq ans, on nous a relégués près du circuit du Mans, à 10 kilomètres du centre.»* Aux médias locaux, le maire Stéphane Le Foll dit ne pas vouloir *«pénaliser l'activité du centre-ville»*.

Reçus à l'Élysée

«Ça fait cinq ans qu'on tire la langue parce qu'on est loin du centre, qu'on est au pain sec. On a perdu 50 % de nos recettes. Le Mans, c'est ma plus grosse fête, celle qui débute la saison et qui la termine en octobre. On y est deux mois dans l'année», martèle Ken Vignaud, soutenu par la Confédération intersyndicale de défense et d'union nationale des travailleurs indépendants. Son président, Norman Bruch, souhaite porter plainte contre la mairie du Mans et le préfet. *«La blessure de Ken aura au moins eu une retombée positive. Nous serons reçus à l'Élysée jeudi. On va se battre pour assurer l'avenir de notre métier. Au Mans, la fête n'a pas pu débuter. Il y a 65 familles sur la paille en train de crever la faim.»* Si la mairie n'infléchit pas sa position, les forains promettent de bloquer les 24 Heures du Mans.

(1) https://www.leetchi.com/fr/c/0XNdmMe5

Billet

Gourinchas sénateur

On a d'abord cru qu'il était en avance sur le calendrier, à un poisson d'avril livré en avance. Que nenni! Dans une ville qui fait tant pour ceux qui lèvent le coude, les Cognaçais vont devoir aussi sévèrement lever le pied à partir de l'année prochaine. Plus fort que Macron qui a mis la France des départementales à 80 km/h et les gilets jaunes sur les ronds-points, le maire, Michel Gourinchas, a décidé d'imposer le 30 km/h sur tout le territoire de sa commune, en dehors de deux boulevards. Heureusement que la rocade est une route nationale! Vous imaginez le jackpot des radars sur la route de Royan? Cette mesure de sécurité routière et de tranquillité publique pour les riverains est aussi une ode à la lenteur proverbiale des Charentais, ces Suisses de l'ouest. Leur pantoufle bien calée sur la pédale du frein, ils n'ont pas fini de se faire traiter de cagouillards. Si fier de son label de première ville lente de France pour Segonzac, le lièvre Marendat va se faire doubler par Michel la Tortue. En tout cas, pour ceux qui attendaient avec impatience de savoir si Gourinchas allait briguer un troisième mandat à la tête de Cognac, voilà un indice. En prenant un tel risque d'impopularité, le maire semble clairement se mettre à la vitesse d'un retraité ou... d'un sénateur. Avec un tel blagueur, qui avait déjà fait croire qu'il allait faire flamber les tarifs de stationnement, on n'est jamais sûr de rien.

Armel LE NY

LA COORDINATION CHARENTE CITOYENNE, l'association née du mouvement des gilets jaunes, s'est transformée en association dont le but est de venir aux nécessiteux. À une nuance près: pour bénéficier de l'aide, il faut être adhérent et avoir payé ses 20 euros de cotisation. Donc le très nécessiteux qui n'a pas 20 balles pour la cotis' peut rester sur son rond-point. Payer pour avoir de l'aide, c'est finalement très capitalistique. Macronien même.

■ Au lieu de jeter, les particuliers peuvent laisser des objets et matériaux récupérables dans une zone de transit ■ Où d'autres les récupèrent ■ Investissement: 1,2 M€.

L'espace de récupération de la déchetterie ouvre lundi

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Ils sont comme tout le monde, nos élus et responsables politiques. Quand ils arrivent dans un endroit comme Calitorama, l'espace de «réemploi» qui ouvre lundi à la déchetterie de Châteaubernard, ils ne peuvent pas s'empêcher de fouiller. Et de s'étonner du nombre d'objets, de meubles et de matériaux en bon état destinés à l'enfouissement et que les agents ont mis de côté en vue du lancement du site.

> On est dans une société où l'on a appris à traiter toutes ces choses en tant que déchets.

L'espace des objets est déjà plein, avec seulement deux semaines de collecte réalisée par les agents. Il faut dire qu'avec près de 85 000 passages et 6 545 tonnes d'apport, la déchetterie de Châteaubernard est la plus importante de Charente. Photos M. B.

Une chaise de bar nickel, un vélo elliptique parfait, des piles de vaisselle, un aspirateur de table, une brouette, un coffret de 8 DVD de Clint Eastwood pas rayés, dont deux manquent mais tout de même... «*Et ce que vous voyez, on l'a récupéré en deux semaines seulement*», détaille, sûre de son effet, Jocelyne Portès, encadrante du site, qui a participé à la récolte.

Le site est accessible en même temps que la déchetterie. Les usagers passeront par une guérite où ils seront orientés soit vers les bennes, soit vers le site de réemploi.

«*On est dans une société où l'on a appris à traiter toutes ces choses en tant que déchets*, poursuit François Filippi, directeur d'exploitation du syndicat mixte. *Avec Calitorama, on est dans le réemploi et la pédagogie.*»

Voilà pour l'esprit. Concrètement, à partir de lundi, les usagers (particuliers uniquement) passeront devant une guérite où un agent leur demandera s'ils apportent quelque chose qui pourra resservir: objets, meubles, matériaux. Si oui, ils seront invités à tourner à droite, direction la zone de stockage, où ils pourront déposer cela dans la limite de 5 m³. Avant de passer aux bennes, comme avant. A l'inverse, ceux qui recherchent quelque chose peuvent passer et embarquer 2 m³ par jour en deux passages maximum. L'idée étant d'en laisser pour tous. Attention: les agents n'ont pas pour consigne d'aider à charger ou décharger. Pour les appareils électriques, des prises sont prévues afin de vérifier leur fonctionnement. Il y a aussi un tableau pour les petites annonces.

Côté pédagogie, 140 m² (sur 280 m² de bâtiments) sont réservés aux animations et aux formations, que des associations ou des écoles pourront investir. En guise d'exemple de ce qui est faisable en matière de réemploi, le mobilier et l'aménagement ont été réalisés par l'association le Carré bouge, de Mornac. Le concept de Calitorama n'est pas nouveau, mais presque: c'est le premier site du genre en Charente et le second en France après celui de Vayres, près de Libourne (33). Des espaces de réemploi existent dans de nombreuses régions, mais sont généralement réservées aux associations. L'investissement n'est pas négligeable: 1,2M€, pour un coût total de la déchetterie de 2,1M€.

Ouverture lundi à 9h.

En vue

Harry Roselmack au Galaxy

Le journaliste présentera son long-métrage «Fractures». Photo D. R.

Harry Roselmack, journaliste et animateur de l'émission «Sept à huit» sur TF1, sera présent à Cognac dimanche à l'occasion de la projection de son long-métrage «Fractures», au cinéma Galaxy, à partir de 17h30. Il sera accompagné de la comédienne principale du film, Alexandra Naoum.

Tarif: 6€, 4€ pour les détenteurs de la carte Eurociné et les moins de 14 ans.

Tchin!

Œnotourisme: un prix pour Hennessy

Les premiers Trophées de l'œnotourisme, organisés par *Terre de Vins* et *Atout France*, ont récompensé, hier, dans les salons du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la maison Hennessy. Le leader du cognac a reçu un prix spécial du jury dédié à l'engagement œnotouristique. Deux autres acteurs du vignoble de Cognac étaient en lice: la maison Rémy Martin dans la catégorie Initiatives créatives & originalités – le prix a été remis au château Vénus (33) – et le Château Royal de Cognac pour la catégorie œnotourisme d'affaires et événements privés, c'est le Champagne Pannier qui s'est distingué.

Un Poitevin et un Bordelais ont posé leurs pâtes aux halles

Steve Chastanet et Alain Labat produisent 50 tonnes de pâtes fraîches par an. Ils ont choisi le marché couvert pour leur étal de vente directe.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Depuis quatre mois, l'entrée du marché couvert, du côté de la rue de Perth, refait le plein de commerces. Comme à l'époque du charcutier Jean-Claude Faveau et du volailler Michel Lamoureux, partis coup sur coup, au cours des cinq dernières années et sans successeur.

En 2017, la rôtisserie d'Antoine Vacher avait déjà remis un peu d'ambiance dans l'ancien carré Lamoureux: il a trouvé sa clientèle depuis et les poulets du dimanche, leurs inconditionnels.

En fin d'année dernière, l'ex-local Faveau a, lui aussi, rallumé la lumière grâce aux pâtes fraîches de la Maison de Puységur, l'entreprise d'Alan Labat et Steve Chastanet.

C'est ce dernier qui tient le comptoir avec ses pâtes aux œufs, raviolis, bruschettas et autres burgers. Depuis un mois, *«à la demande de clients et c'est vrai que c'est une bonne idée»*, il propose aussi des «pasta boxes» à emporter, comme celles qu'on trouve en supermarché mais en version artisanale

Steve Chastanet, originaire de Civray (86) était directeur de magasin dans la grande distribution avant de racheter la Maison de Puységur et son usine de production de pâtes et raviolis située en Gironde. Photo M. B.

Investi pour le marché

«C'est sympa, sourit la fromagère Delphine Haustraete, installée depuis 14 ans et qui a connu l'ancienne époque. *C'est simplement dommage qu'ils ne soient là que les week-ends.»* Pas le temps d'en faire davantage pour les deux associés qui ont racheté la Maison de Puységur en février 2018, avec son usine de pâtes fraîche et ses deux salariés installés en Gironde. Cinquante tonnes de pâtes et raviolis par an, qui représentent 80 % de leur production totale. *«Tout est frais, tout vient du Sud-Ouest»*, insiste Steve Chastanet, qui travaillait dans la grande distribution auparavant. Et tout finit sur les étals de marchés de producteurs et dans des magasins spécialisés. Il n'y a qu'à Cognac que le duo a choisi de s'installer à l'année, un choix de Steve Chastanet, le local, ou presque. Il vient de Civray (86), à 18 km de Ruffec et connaissait la Charente.

Avec quatre mois de recul, *«ça se passe plutôt bien»*, estime Steve Chastanet, qui compte s'investir dans la vie des halles. Au sens propre, puisqu'il a rejoint le bureau de l'association des commerçants du marché couvert, qui porte ce nom.

Baboucha bouge à Angoulême

La boutique de prêt-à-porter de la rue Briand a quitté le centre de Cognac pour celui d'Angoulême, rue Goscinny. Elle avait ouvert à l'été 2017 et trouvé une clientèle. C'est la fin du bail et l'indisponibilité du local Carré blanc, où la Ville va installer des boutiques éphémères, qui ont motivé ce départ. Aucun repreneur n'est en vue pour l'instant.

Le Rotary Club récompense les jeunes

Un Rotary Club tourné vers la jeunesse. À Châteaubernard, mercredi, Christian Rouby a remis le prix «10 minutes pour convaincre» à Sébastien Rabiniaux, 17 ans, en 1re CRSA (conception et réalisation de systèmes automatiques) au lycée Louis-Delage. Le jeune homme a mis au point *«une machine à retourner les œufs sans les casser»*. Ont également été récompensés Rémy Bouron, en terminale Melec (métiers de l'électricité et des environnements connectés) et Océane Garcia, en 1re ATMFC (assistant technique en milieu familial et collectif). Tous trois ont reçu un chèque du Rotary. Âgés de 15 à 21 ans, neuf candidats du lycée s'étaient présentés au concours qui permet *«de s'exercer à l'oral»*. Une action *«formatrice*, dit Christian Rouby, *et génératrice d'assurance pour les jeunes»*. Le jury a salué *«la qualité des prestations et de la préparation de tous les candidats»*.

Également au menu de la soirée: la remise du prix du travail manuel, dédié à l'apprentissage. Le concours a réuni six candidates, élèves en 1re année de brevet de maîtrise en coiffure, à la chambre des métiers. Sur le thème du chignon, chacune a pu exercer sa créativité. Amélie Drouet a obtenu le premier prix, sur le thème «Avatar», Marie Le Bihan le deuxième, avec un chignon «carnaval de Venise» et Giovanna Defit le troisième avec une coiffure «déesse de la mer». Mercredi, grâce au Rotary, 40 élèves de 1re et terminale du lycée Jean-Monnet, intéressés par une carrière dans l'armée, ont également pu découvrir les nombreux métiers proposés par les différentes armes, à la base 721 de Rochefort.

Les candidats ont été récompensés par le Rotary en présence de leurs enseignants. Photo CL

Pierre NAU

La phrase

Je propose que soient limitées à trois les interventions des délégués communautaires, sauf si elles sont intelligentes

Jean-Louis LEVESQUE, maire de Châteauneuf

n'est jamais le dernier pour blaguer en conseil communautaire. Jeudi soir, il s'est amusé à tacler Philippe Nifenecker, son homologue de Boutiers, qui a bien été le plus bavard de la soirée. Après plusieurs interventions non dénuées d'humour, celui-ci s'est étonné de devoir modifier si souvent les PLU (plans locaux d'urbanisme) pourtant présentés comme des outils formidables. *«Vous réglerez ça entre médecins»*, a conclu Jérôme Sourisseau, à l'égard des deux généralistes, tout contents de leurs blagues.

Le chiffre

30 C'est le nombre de camions qui devraient débarquer du 12 au 17 avril à Bourg-Charente pour le tournage de «Eight for Silver», le film de Sean Ellis. Dans le village, une cantine devrait également être dressée pour accueillir 80 à 90 personnes. Il semblerait que l'équipe ait jeté son dévolu sur les bois du Dérivant, notamment connus pour leurs grottes.

Le sondage

71,9 % contre les 30 km/h

A 18 heures hier, vous étiez 345 à avoir voté à notre sondage sur passage des rues de Cognac à 30 km/h en 2020 (lire notre édition de vendredi). 71,9 % se disaient opposés à cette mesure «intenable pour les automobilistes». A l'inverse, 28,1 % ont indiqué y être «favorables, pour la sécurité routière et la tranquillité des riverains».

COGNAC

Clap de fin pour Mars Planète Danse

Le festival Mars Planète Danse se termine ce samedi, à Cognac, avec deux propositions pour une soirée. Cela débutera avec le duo suisse Delgado Fuchs, déjà venu en 2016, et qui présentera, cette fois, «Runway». Pour ceux qui souhaitent participer, et pas seulement assister au spectacle, c'est possible: Delgado Fuchs propose une expérience immersive. La compagnie cherche des figurants: *«Aucune compétence ni tenue particulière requises, venez comme vous êtes pour partager un moment singulier et vivre la représentation de l'intérieur»*, propose L'Avant-Scène. Il suffit juste d'être disponible dès 18h30 pour la répétition d'avant spectacle (1). Ce sera suivi d'un ballet de hip-hop avec le groupe de douze danseurs et danseuses Ukrainiens de Brahim Bouchelaghem, «Motion Peremish-Chennya».

La compagnie Delgado Fuchs cherche des figurants. Photo Delgado Fuchs

(1) Si vous êtes intéressés, contactez Lucie Charlassier au 05 45 82 32 78.

Soirée de clôture de Mars Planète Danse, ce samedi, à 20h. Tarifs: 15 €. Tél.: 05 45 82 32 78.

Projets et inquiétude sur les rayons de la bibliothèque à Sainte-Sévère

La structure est retombée dans le giron de la commune depuis le 1er janvier. Un nouveau fonctionnement est en place. La poursuite d'«Au fil du conte» suscite des interrogations.

Mireille Dupays, la présidente de l'association Le Livre Vert, recevait à la médiathèque, mardi soir. L'équipement est redevenu communal au 1er janvier. Nathalie Bourinet a été recrutée par la municipalité en tant que bibliothécaire. Elle remplace donc les salariées qui intervenaient de Jarnac, et travaille les mercredi et samedi matin. *«Elle assure le lien avec Jarnac,* explique Mireille Dupays. *Le nouveau fonctionnement se déroule dans des conditions tout à fait correctes avec Nelly Roméro, la directrice de Jarnac.»*

Les lundi, vendredi soir et mercredi après-midi, ce sont les bénévoles du Livre Vert qui font tourner la machine.

«Une convention va être mise en place avec la municipalité afin de fixer le rôle de notre association au sein de la médiathèque dans le cadre des animations principalement. Il est aussi question de mettre en place une convention avec Grand Cognac pour la mise à disposition des collections entre autres, le transfert d'un site à l'autre», observe la présidente, qui se réjouit d'accueillir de nouveaux lecteurs et rappelle que la médiathèque est gratuite.

> **Nous poursuivons les ateliers pendant les petites vacances scolaires. Ils sont demandés et rassemblent beaucoup d'enfants.**

Mireille Dupays, la présidente de l'association Le Livre Vert, et son équipe annoncent les projets pour l'année. Photo CL

Des animations

Une inquiétude, toutefois: quid de la pérennité de l'activité «Au fil du Conte» qui attire un large public ? *«Il va falloir voir comment l'aventure peut se poursuivre.»* C'est aussi la dernière année que l'accueil des classes de Bréville et du RPI Houlette et Réparsac a lieu.

Monique Jouannaud accueille les assistantes maternelles une fois par mois autour d'une lecture puis d'une activité manuelle. Valérie Daragon a évoqué les projets. *«Nous poursuivons les ateliers pendant les petites vacances scolaires. Ils sont demandés et rassemblent beaucoup d'enfants. Nous organisons des après-midi autour de thèmes variés.»* Samedi 20 avril, un spectacle tout public avec Monia Lyorit sera organisé. Dimanche 26 mai, jour des élections européennes, une journée portes ouvertes et une expo ludique seront proposées. *«Nous devons aussi réfléchir pour faire un atelier en vue de la journée du cyclisme du 8 août,* annonce Valérie Daragon. *Nous envisageons de recevoir une chorale à l'automne à l'église.»* Sans oublier de commencer à se pencher sur les 100 ans de la meunerie, fêtés l'an prochain.

A noter que l'assemblée a eu une pensée pour Michel Bainaud ancien directeur d'école et instituteur disparu à l'automne. Il s'était lancé lui aussi dans la belle aventure avec la bibliothèque.

Ghislaine NORMAND

Nouveau rejet: où va le Brexit?

Les députés britanniques ont recalé pour la troisième fois hier le Traité de retrait de l'UE négocié entre Londres et Bruxelles. Le risque d'une sortie sans accord le 12 avril s'accroît.

Le Traité a été rejeté hier par 344 voix contre 286. Ce vote est un cinglant désaveu pour la Première ministre qui a mis sa démission dans la balance pour tenter de le faire adopter. Photo AFP

Après le troisième rejet hier par les députés du Traité de retrait de l'UE et une nouvelle défaite pour Theresa May, où va le Brexit? Voici les scénarios possibles:

Brexit sans accord le 12 avril

Londres a jusqu'au 12 avril pour proposer une solution alternative à l'UE. Sinon, le Royaume-Uni sortira de l'Union sans accord à cette date. Le pays mettrait ainsi fin, sans période de transition ni plan pour la suite de leur relation, à 46 ans d'appartenance à l'UE, quittant du jour au lendemain le marché unique et l'union douanière. Le scénario est redouté par les milieux économiques. Les deux parties ont intensifié ces derniers mois leurs préparatifs face à cette éventualité. Mais les députés ont une deuxième fois voté contre ce scénario mercredi et Theresa May y est hostile.

Long report du Brexit

Les dirigeants de l'UE ont ouvert la possibilité d'un long report, si l'accord de retrait était rejeté, à condition qu'un changement significatif intervienne entre-temps. Theresa May a dit mercredi qu'elle ne serait plus à son poste pour mener de nouvelles négociations. Cela pourrait constituer le changement réclamé par l'UE puisqu'un nouveau gouvernement conservateur, avec d'autres postulats, serait alors en mesure de rouvrir les négociations avec Bruxelles. Un long report devrait courir au moins jusqu'à fin 2019, a prévenu la Commission européenne et être approuvé par les 27. Il implique que le Royaume-Uni prenne part aux élections européennes en mai.

> **Le risque d'un «no deal» redouté le 12 avril.**

Élections générales

Autre scénario amenant à un changement de gouvernement: la tenue d'élections générales. Elles peuvent être convoquées si le Parlement et le gouvernement ne parviennent pas à s'entendre sur une solution pour mettre en œuvre le Brexit. Le Parlement doit voter lundi une nouvelle fois sur plusieurs options possibles pour le Brexit mais ce vote n'est pas contraignant et Theresa May peut alors décider de convoquer des élections générales pour sortir de l'impasse. Un tel scrutin peut aussi être organisé à la suite du vote d'une motion de censure contre le gouvernement.

Pas de Brexit

Ce scénario, que Theresa May refuse, ne peut être exclu au vu du chaos ambiant au Royaume-Uni. Selon la Cour de Justice européenne, le Royaume-Uni peut décider seul de renoncer à quitter l'UE, sans avoir besoin de l'aval des autres États membres. Mais un tel revirement, soutenu par une minorité de députés, implique l'organisation de nouvelles élections ou d'un nouveau référendum qui renverserait le résultat de la première consultation, en juin 2016, au résultat acquis par 52 % des voix.

Le prochain épisode de la saga du Brexit aura lieu lundi, les députés devant tenter de s'accorder sur une alternative au plan de Theresa May. Le président du Conseil européen Donald Tusk a, lui, annoncé hier la convocation d'un sommet européen spécial le 10 avril.

La France exige un plan alternatif en urgence

Le rejet, pour la troisième fois, du Traité de retrait de l'UE par les députés britanniques *«accroît très fortement les risques d'une sortie sans accord»*, a réagi hier l'Élysée. *«Il appartient d'urgence au Royaume-Uni de présenter dans les tout prochains jours un plan alternatif* [élections législatives, référendum, union douanière...]. *À défaut, et cela devient le plus probable, nous constaterons que le Royaume-Uni quitte l'Union européenne sans accord»*, a souligné la présidence française. Pour Paris, *«l'idée d'une extension longue, impliquant une participation du Royaume-Uni aux élections européennes, ne pourra être examinée que si le plan alternatif est crédible»*.

Taxe

Bientôt la fin de la redevance télé?

Le ministre des Comptes publics Gérald Darmanin (Photo AFP) a proposé hier de supprimer la contribution à l'audiovisuel public, estimant que la suppression progressive de la taxe d'habitation allait compliquer sa perception. *«La question se pose de cette redevance télé, d'autant que l'on ne saura plus comment l'adresser»*, a affirmé le ministre sur RMC, rappelant qu'elle était actuellement perçue avec la taxe d'habitation qui doit être supprimée d'ici à la fin du quinquennat. *«Cela coûte cher d'adresser un impôt seul qui rapporte à peu près 120 euros»*, a-t-il ajouté.

La contribution à l'audiovisuel public est due par les contribuables s'ils sont imposables à la taxe d'habitation et qu'ils occupent, au 1er janvier de l'année d'imposition, un logement équipé d'un téléviseur.

Son montant est de 139 euros en métropole et de 89 euros dans les DOM-TOM.

La redevance télé a rapporté l'an dernier 3,2 milliards d'euros net. Elle constitue la principale source de financement des entreprises de l'audiovisuel public.

Les Français pas rassur
és par leur budget

ÉCONOMIE Un sondage BVA montre qu'une majorité de Français affirment avoir perdu du pouvoir d'achat et s'inquiètent pour les mois à venir. Les mesures budgétaires du gouvernement ne semblent ni les concerner ni les rassurer

Benoît Lasserre
b.lasserre@sudouest.fr

Alors que les gilets jaunes vont défiler pour le vingtième samedi consécutif, l'Institut BVA vient de publier pour la PQR (Presse quotidienne régionale) un sondage sur les Français et le pouvoir d'achat, notamment après les mesures gouvernementales annoncées à la mi-décembre par Emmanuel Macron.

Le moins qu'on puisse dire est que le président de la République a encore un long chemin à parcourir pour redonner confiance aux Français, à la fois dans leur avenir et dans les dispositions qu'il leur annonce. Le sondage révèle en effet peur et méfiance.

1 Le sentiment que le pouvoir d'achat a diminué

L'économie a ceci de commun qu'il y a d'un côté, les chiffres et les statistiques, de l'autre, le ressenti. À propos de leur pouvoir d'achat donc, indifférents aux déclarations ministérielles, 66 % des Français interrogés par BVA estiment qu'il a diminué ces douze derniers mois. C'est à peu près identique à un sondage effectué en février 2018, où ils étaient 68 % à considérer que leur pouvoir d'achat fondait comme le beurre au soleil.

C'est chez les plus de 65 ans, les habitants de communes rurales ou inférieures à 20 000 habitants et, sur un plan politique, chez les sympathisants Insoumis, qu'on recense le plus de Français pour lesquels ce pouvoir d'achat a diminué.

L'optimisme n'est pas vraiment de retour quand on questionne les Français sur les mois à venir ? Pour 57 % d'entre eux, la courbe ne va pas s'inverser. Ce qui traduit un vrai scepticisme à l'égard du plan gouvernemental.

Cette fois, c'est chez les plus de 50 ans (63 %), les ruraux (62 %) et sympathisants LR et RN que se trouvent les plus pessimistes, tandis que 17 % des moins de 35 ans pensent au contraire que leur pouvoir d'achat va s'améliorer.

C'est chez les plus de 50 ans, les ruraux, et les sympathisants LR et RN que se trouvent les plus pessimistes

Chiffre plus inquiétant encore, 44 % des Français craignent de basculer dans la pauvreté dans les prochaines années. C'est sept points de plus qu'en mars 2016. Ceux qui avouent cette inquiétude se recrutent principalement chez les 25-34 ans et les classes populaires, tandis que, chez les cadres, les plus de 65 ans et les sympathisants LREM, on ne croit pas ou peu à cette hypothèse.

2 Quatre Français sur dix ont des fins de mois difficiles

44 % des Français sondés par BVA se déclarent régulièrement en proie à des fins de mois difficiles. Qui sont ces candidats au découvert ? Plutôt des employés, des moins de 35 ans, des ruraux ou des femmes.

Une majorité de Français (55 %) reconnaissent qu'ils auraient du mal à payer une dépense imprévue de 500 euros. Et ce sont forcément les mêmes catégories que les fins de mois en rouge.

Ils sont autant (36 % contre 35 %) à n'être jamais à découvert, ou au contraire à l'être tous les mois ou plusieurs fois par an. Les vacances, les loisirs et les vêtements constituent le trio de tête des dépenses les plus sacrifiées, mais aussi les actes médicaux et l'alimentation.

Pour un tiers des Français, les dépenses incontournables liées à l'alimentation et aux transports ont augmenté ces trois derniers mois.

3 63 % des Français parviennent à épargner

C'est bien sûr chez les cadres (55 %) et parmi les salaires supérieurs à 2500 euros mensuels (39 %) qu'on trouve ces Français épargnants, fût-ce de façon irrégulière. 57 % des ouvriers et 43 % des seniors avouent n'avoir aucun rapport avec l'écureuil.

Face à un imprévu, 70 % des sondés taperaient dans leur épargne (majoritairement les plus de 65 ans et les cadres), 42 % se mettraient à découvert en essayant de rester dans la limite autorisée par sa banque (principalement des employés) et 26 % emprunteraient à un proche (surtout les moins de 35 ans).

Avez-vous le sentiment que votre pouvoir d'achat, au cours des douze derniers mois...

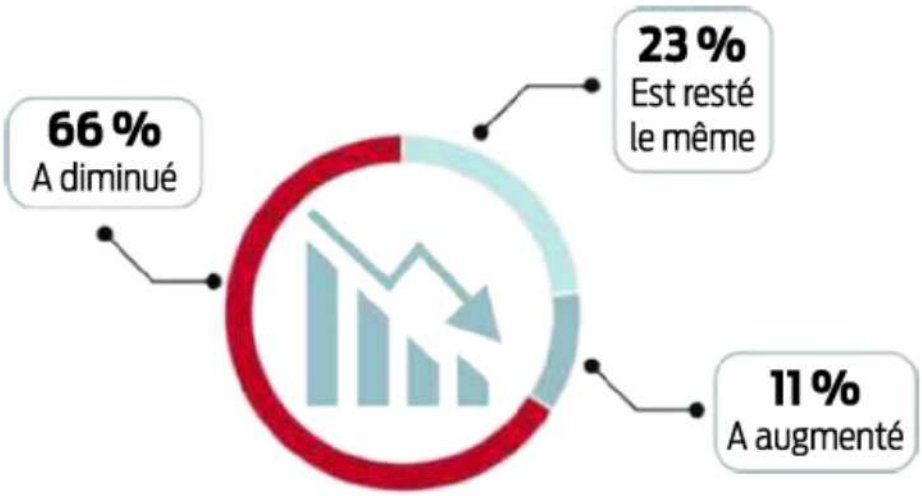

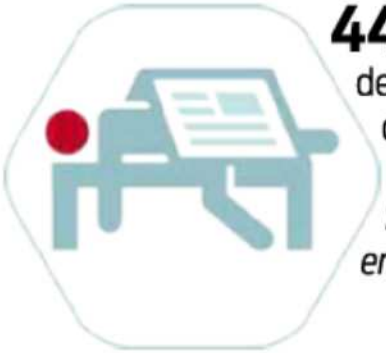

44 %
des sondés craignent de devenir «pauvres» dans les prochaines années. *Ils n'étaient que* **37 %** *en mars 2016.*

Les Français parviennent à épargner

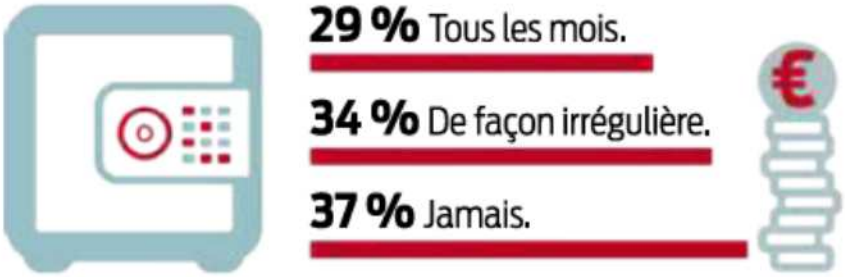

1 personne sur 3
est régulièrement à découvert sur son compte bancaire.
Dont **17 %** *tous les mois.*

44 % des Français
ont régulièrement des difficultés financières en fin de mois.

En cas de difficulté financière, les sondés utilisent en priorité...

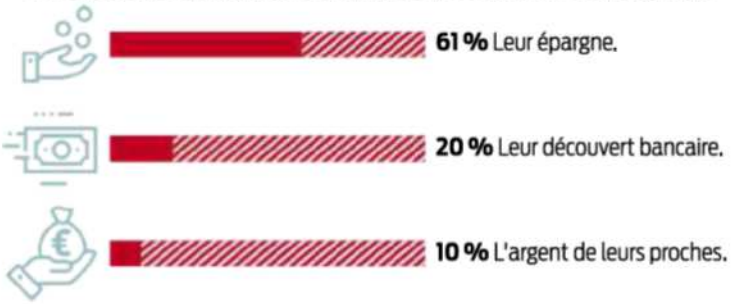

Les dépenses les plus difficiles à payer

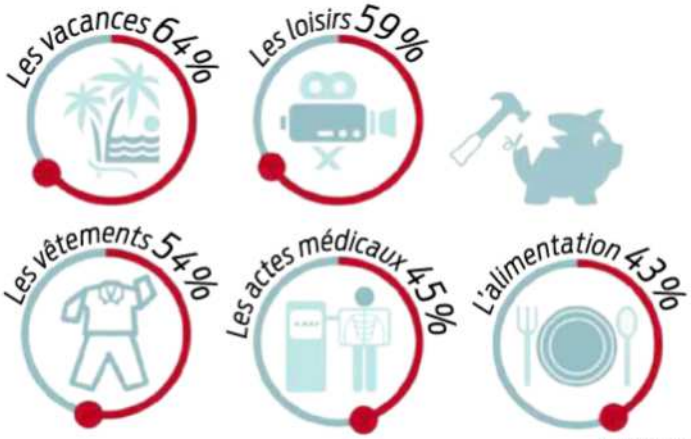

Des dépenses en hausse
Au cours des trois derniers mois, les sondés ont le sentiment d'avoir...

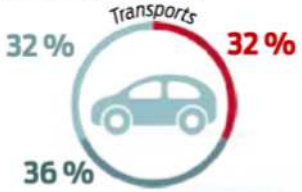

Sondage BVA pour la presse régionale. Échantillon de 1 201 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Le plan Macron laisse sceptique

Quel que soit le regard que chacun porte sur le mouvement des gilets jaunes, une chose est sûre, il a remis la question du pouvoir d'achat au premier rang des préoccupations des Français et peut-être d'un exécutif qui n'y pensait pas suffisamment, malgré les alertes que lui lançaient plusieurs économistes ou observateurs.

Reste à savoir si les mesures annoncées avant Noël par Emmanuel Macron, évaluées à environ 10 milliards d'euros, ont rassuré ou convaincu les Français. À en croire le sondage BVA, le plan n'a pas atteint son objectif.

Emmanuel Macron. PHOTO AFP

78 % des Français interrogés déclarent en effet que les mesures gouvernementales n'ont pas amélioré leur pouvoir d'achat (moitié-moitié entre les « pas du tout » et les « non, pas vraiment »). Et ce sont les sympathisants RN qui se montrent les plus critiques (88 %). Seuls 4 % des sondés applaudissent l'exécutif. Dans les 22 % qui estiment que le gouvernement améliore le pouvoir d'achat, on ne trouve d'ailleurs que 41 % de sympathisants LREM.

Par ailleurs, près d'un Français sur deux (47 %) avoue se sentir concerné par les mesures gouvernementales en faveur du pouvoir d'achat. En tête des mesures, on trouve l'annulation de l'augmentation de la taxe carbone, devant la défiscalisation des heures supplémentaires et l'exonération de la hausse de la CSG pour certains retraités.

« Plus de pouvoir d'achat, moins de confiance »

ENTRETIEN Selon l'économiste Pierre Madec (1), l'absence de pédagogie de l'exécutif nourrit entre autres la défiance des Français

« Sud Ouest » Êtes-vous surpris par le pessimisme des Français à propos de leur pouvoir d'achat ?

Pierre Madec Oui, plutôt. Je suis étonné par la différence qui existe entre, d'une part, les études que nous avons faites à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), et qui montrent que 75 % des ménages français vont être gagnants dans les mesures budgétaires du gouvernement, et d'autre part, la perception négative des Français interrogés, puisque 57 % d'entre eux se disent persuadés que leur pouvoir d'achat va diminuer.

Ce sondage rappelle aussi que l'économie, ce n'est pas seulement des chiffres, et qu'il y a une part importante de psychologie…

Bien sûr. Il y a d'abord un contexte important à rappeler, celui des gilets jaunes, qui a un effet anxiogène sur de nombreux Français, mais qui trouve aussi son origine dans la peur du lendemain.

Depuis très longtemps, on constate une corrélation entre la confiance des ménages et le pouvoir d'achat. Si on donne plus de pouvoir d'achat aux ménages, leur confiance augmente. C'était assez mécanique mais ce n'est plus vrai. Encore une fois, de nombreuses mesures, comme la fin de la taxe d'habitation ou la baisse des cotisations salariales, vont améliorer le pouvoir d'achat des Français. Et pourtant, c'est la défiance qui augmente, pas la confiance.

À quoi l'attribuez-vous ?

Il y a sans aucun doute une absence de pédagogie et de communication de la part du gouvernement, alors qu'il s'agit d'un plan de 10 milliards d'euros, le plus important depuis la crise économique de 2008. À moins, comme le rappelait le patron des députés macronistes, Gilles Le Gendre, que ces mesures aient été expliquées avec trop de subtilité ou d'intelligence.

Pierre Madec : « Le contexte des gilets jaunes a un effet anxiogène sur de nombreux Français ». PHOTO DR

C'est aussi un problème de perception de la part des Français. Quand vos cotisations sociales diminuent sur votre feuille de salaire, vous ne le constatez peut-être pas. En revanche, quand vous faites vos courses ou votre plein d'essence, quand vous achetez vos cigarettes, là, c'est immédiatement palpable.

Je pense qu'il y a aussi une défiance des Français à l'égard des statistiques publiques et il est vrai que ce sont des moyennes dans lesquelles tout le monde ne se retrouve pas toujours.

Le logement ne semble pas figurer parmi les problèmes budgétaires des Français…

C'est un des points du sondage qui m'a étonné. Les Français avouent éprouver des difficultés financières pour payer leurs vacances, leurs loisirs, leurs vêtements ou leur alimentation mais ils sont peu à le dire pour le logement. Sans doute parce que les loyers ou les crédits se paient en début de mois et le reste des dépenses s'ajuste par la suite.

Dans les enquêtes faites par l'OFCE, il s'avère que même les Français qui dépensent la moitié de leurs revenus dans leur logement, ou vivent dans des conditions précaires, se déclarent plutôt satisfaits de leur condition.

Je regrette à ce sujet que le logement, qui est l'une des principales priorités des Français, soit absent des thématiques du Grand Débat.

Êtes-vous certain de l'effet positif des mesures Macron sur le pouvoir d'achat ?

Oui, mais la question est de savoir ce que vont en faire les ménages français ? Vont-ils davantage consommer ou au contraire davantage épargner, comme on le constate depuis plusieurs mois ? Et puis, il y a encore de nombreuses incertitudes. Y aura-t-il une nouvelle fiscalité écologique, mieux redistribuée ? Et quelles mesures vont-elles sortir du Grand Débat ?

Propos recueillis par B. L.

(1) Pierre Madec est économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFEC).

Westminster, la maison qui dit non, non et non

BREXIT Le Royaume-Uni pouvait sortir de l'impasse. Raté. Par 58 voix d'écart, le Parlement a rejeté une troisième fois l'accord avec l'UE. Une sortie sèche le 12 avril se profile, sauf miracle

Christophe Lucet
c.lucet@sudouest.fr

Les partisans de la sortie de l'Union ont convergé vers Westminster le jour où le Brexit... aurait dû avoir lieu. PHOTO FACUNDO ARRIZABALAGA / EPA / MAXPPP

On ne dira pas que c'était le vote de la dernière chance, car la saga du Brexit est incroyable. Mais quand même ! Pour la troisième fois, la Chambre des Communes a rejeté le projet d'accord qui pouvait permettre au Royaume-Uni de sortir de l'Union européenne en bon ordre le 22 mai. Ironie de l'histoire, le vote s'est déroulé le jour (29 mars) où le pays était censé quitter l'UE. Et il laisse les Britanniques et les autres Européens dans l'incertitude la plus totale.

L'humiliation de Theresa May. La Première ministre avait promis de partir si les députés votaient le texte. Le détail du scrutin montre que la plupart des « hard Brexiters » conservateurs – dont Boris Johnson et Jacob Rees-Mogg, leurs chefs de file – se sont rangés derrière May, à la fois pour se débarrasser d'elle et pour écarter le cauchemar que serait pour eux l'échec du Brexit. Ces ralliements n'ont pas suffi : 34 rebelles torys – dont les dix ultras du DUP nord irlandais – ont fait basculer le vote et administré une nouvelle gifle à la locataire de Downing street.

Le paradoxe est que May n'est plus obligée de démissionner alors que ce nouvel échec l'affaiblit encore plus. « Les implications sont graves », a réagi la Première ministre pour qui ce nouveau « non » prouve que le pays « a atteint les limites du processus parlementaire ». On peut y voir une allusion à des élections anticipées…

Le mur du 12 avril approche. Autre paradoxe, c'est au Parlement, dont l'incapacité à décider semble si terrifiante, que revient en attendant la charge de proposer une alternative. Lundi 1er avril, et ce n'est pas un poisson, les élus se retrouvent pour de nouveaux « votes indicatifs ». Le 27 mars, ils avaient essuyé un tollé dans l'opinion en refusant les huit scénarios alternatifs proposés. Dont celui d'un « no deal ». Cette fois, le « speaker » du Parlement, John Bercow, va resserrer les options. À noter que les deux scénarios ayant obtenu les meilleurs scores sont : la conclusion d'une union douanière avec l'UE ; ou un référendum sur l'accord de sortie. L'opposition travailliste, elle, demande à Theresa May de démissionner sur le champ et de convoquer des législatives : Jeremy Corbyn, son chef, voit dans ce scénario un moyen de stopper le train fou d'un Brexit dur dont les deux tiers du pays et des élus ne veulent pas.

Que va t-il se passer ? Si personne ne bouge, la sortie sèche, cauchemar des milieux économiques, va se produire par défaut. Dès le vote de Westminster connu, le président du Conseil européen Donald Tusk a annoncé un sommet spécial de l'UE le 10 avril. Pour acter la sortie immédiate du Royaume-Uni ? Oui, à moins que May (pourvu qu'elle ne démissionne pas d'ici là) n'ait réussi à présenter son projet d'accord… une quatrième fois aux députés, cette fois avec succès. Ou qu'elle ne dépose une autre demande pour retarder le Brexit. Hier, la Première ministre a clairement dit que la seule alternative à une sortie brutale était une demande d'extension longue qui retardera – voire annulera – le Brexit, et obligera le Royaume-Uni à participer aux élections européennes du 26 mai : une éventualité qu'elle avait toujours écartée. Bref, les jeux ne sont pas faits à Londres, mais comme disent les croupiers au casino : « rien ne va plus » !

Le niveau de maths des élèves de CM2 a baissé

ÉTUDE Le niveau des élèves de CM2 en calcul a baissé entre 2007 et 2017, poursuivant une tendance amorcée trente ans plus tôt, révélait hier une étude de la Depp, l'agence des statistiques du ministère de l'Éducation. Cette enquête, initiée en 1987, avait déjà fait ressortir une forte baisse des performances des élèves entre 1987 et 1999. La tendance s'était ensuite atténuée entre 1999 et 2007.

TROIS CLÉS **POUR COMPRENDRE**

Suppression de la redevance télé : un débat à 3,2 milliards d'euros

Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics, est favorable à la suppression de la contribution à l'audiovisuel public. Reste à trouver près de 3 milliards d'euros

Le sujet du financement de l'audiovisuel public est un véritable serpent de mer. ILLUSTRATION JEAN-FRANÇOIS FREY / POP

1 Une taxe liée à la taxe d'habitation

Hier matin, Gérald Darmanin, invité de BFMTV, a donc proposé de supprimer la contribution à l'audiovisuel public. Soit un pavé jeté dans la marre sur la tête d'un véritable serpent de mer, tant le sujet revient régulièrement sur la table. Toutefois, le ministre des Comptes publics a pu s'appuyer sur un nouvel argument : la suppression progressive de la taxe d'habitation va compliquer sa perception. Et pour cause, les deux taxes sont associées. « On ne saura plus comment l'adresser », a-t-il reconnu. Surtout, la collecter coûtera cher. Et ne serait plus aussi rentable au regard de la recette attendue. Toutefois, Gérald Darmanin n'est pas allé au-delà de ce seul constat. Il n'a pas dit comment il financerait l'audiovisuel public en cas de suppression de la redevance. Se contentant de rappeler que ce choix appartenait au chef de l'État. De là à y voir un ballon d'essai…

2 En arrière-plan : la réforme de l'audiovisuel public

Reste que ce sujet s'inscrit dans une problématique plus large qui est la réforme de l'audiovisuel public. Annoncée depuis des mois, une loi devrait être présentée d'ici à l'été en Conseil des ministres. Celle-ci portera à la fois sur la gouvernance des groupes de l'audiovisuel public – rapprochements, désignation des PDG… – et aussi sur leur financement. Pour l'heure, la redevance rapporte quelque 3,2 milliards d'euros dont les principaux bénéficiaires sont France Télévisions – 9 000 salariés – et Radio France – 4 500 salariés. Supprimer la redevance imposera donc de trouver, par un autre moyen, une somme équivalente.

3 Le CSA défend « un financement dédié »

En visite hier à Bordeaux, Roch-Olivier Maistre, le nouveau président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, était l'invité de TV7. Lors de cette interview, il a rappelé son attachement à un « financement dédié » de l'audiovisuel public. Un gage « d'indépendance » et de « pérennité » a-t-il souligné. Quant à savoir par quoi pourrait être remplacée la redevance, Roch-Olivier Maistre a rappelé que « pratiquement tous les pays européens ont réformé leur financement du service public. » En particulier l'Allemagne qui, précise-t-il, a eu « une approche déconnectée des appareils. » En clair, peu importe que l'on ait un téléviseur ou pas. « Les Allemands, poursuit-il, sont partis du principe d'une assiette transversale où tout le monde contribue ». Toutefois, si cette idée est aussi partagée en France, il reconnaît que, dans le contexte des gilets jaunes et du ras-le-bol fiscal ambiant, elle semble « plus difficile à porter » aujourd'hui. Mais, souligne-t-il, au regard de la multiplicité des supports – tablettes, smartphones – « c'est une direction qui fait sens ». Le débat est donc loin d'être tranché. Et seulement ouvert.

Jefferson Desport

Souchaud arroseur arrosé

Le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac ne digère pas d'avoir été convoqué par les gendarmes. Dominique Souchaud devait répondre de « mauvaise gestion communale ». Des faits qui n'existent pas dans le code pénal, d'où le classement sans suite de la plainte. Voilà ce qu'en dit l'accusé : « Il existe partout des citoyens qui n'ont rien à faire que de chercher des poux où il n'y en a pas. » Certains se sont étranglés en lisant ce message Facebook : le même Souchaud n'a-t-il pas attaqué Michel Gourinchas pour l'avoir traité de « zozo » ? Ou quand l'arroseur devient arrosé…

Gourinchas étrille Mouhot

L'ennui...

Mercredi, le maire de Cognac a inauguré une série de réunions publiques avec les habitants de la ville. « Les gens aiment parler avec le maire. Que ce soit là ou au marché, dans la rue… Ils me font savoir ce qui ne va pas. Bon, ils le faisaient moins avec mon prédécesseur car ils ne le connaissaient pas… » Un petit tacle pour souligner que lui est populaire. Ce serait oublier un peu vite que la réunion publique a fait un flop, avec à peine 30 personnes en centre-ville… Les gens parlent à Gourinchas, mais s'intéressent-ils à ce qu'il a à dire ?

Après avoir présenté les derniers dossiers du Conseil d'Agglo de Grand-Cognac, jeudi soir, Pierre-Yves Briand a gardé la parole. Le maire de Châteaubernard s'est interrogé sur l'organisation des séances et la litanie de dossiers qui ne méritent pas de débats ! Ces délibérations rendent les réunions de Grand-Cognac aussi passionnantes qu'une séance au Sénat, Gérard Larcher en moins. « Pourquoi ne pas faire un vote bloqué pour tous les sujets qui n'appellent pas la discussion et donner plus de temps à ceux qui le nécessitent », a-t-il suggéré. Proposition adoptée !

Chers déchets

Les élus de Grand-Cognac ne décolèrent pas. Dans leur viseur : la décision de Calitom (le service public des ordures ménagères) de relever les contributions des collectivités de 1,40 € par habitant pour financer des actions de sensibilisation à la réduction des déchets. « Cela coûte 600 000 €. Calitom aurait pu piocher sur son énorme fonds de roulement d'environ 15 millions. C'est scandaleux ! », dit Jérôme Sourisseau.

Très haut débit : Bonnefoy exige des pénalités

CONSEIL DÉPARTEMENTAL L'élue d'opposition considère que l'arrivée de la fibre tarde et que la collectivité est en mesure de réclamer 1,8 million d'euros aux entreprises

Olivier Sarazin
o.sarazin@sudouest.fr

Ce fut une réunion soporifique, avec du menu fretin à l'ordre du jour. Bref, de l'ordinaire, rien que de l'ordinaire, jusqu'à ce que Nicole Bonnefoy réveille l'hémicycle. Il était 12 h 20, hier, au Conseil départemental, quand l'élue d'opposition a abordé son sujet préféré : le plan très haut débit, qui prévoit d'amener la fibre optique dans plus de 300 communes rurales à l'horizon 2022.

On le sait, Bonnefoy trouve ce projet dispendieux (plus de 200 millions d'euros) et mal ficelé. En novembre dernier, déjà, elle redoutait que les 9 000 premières prises ne soient pas branchées début 2019 comme prévu. « Madame la sénatrice, si vous n'avez que ça à faire, venez compter », lui avait répondu Jacques Chabot. Le président du comité syndical Charente numérique était vexé et très énervé. Ambiance…

Bis repetita hier. Bonnefoy assure que le retard est réel. Chabot le reconnaît à demi-mot. Puis Bonnefoy assure que la collectivité est en mesure d'exiger des pénalités. Elle avance un chiffre : 1,8 million d'euros « pour les 73 jours de retard, soit une moyenne mensuelle de 762 000 euros ».

« Réclamerez-vous ces pénalités ? » interroge-t-elle. Notifiées mais pas réclamées, répond en substance Chabot, qui précise : « S'il faut les appliquer, nous les appliquerons ! Mais comprenez-nous et soyez réaliste, nous n'allons pas donner un coup de poignard aux entreprises, là, maintenant, en début de chantier ! »

Passons sur les autres échanges au ton toujours très vif. Bonnefoy conclut sur un point de droit, assurant que « les pénalités sont applicables dès que le manquement est avéré », pas à la fin des opérations. Puis c'est le président Bonneau qui prend le micro (et de la hauteur) : « M^me^ Bonnefoy, j'espère que vous porterez autant d'attention aux modalités du contrat liant SFR à la Charente limousine… »

Nicole Bonnefoy (PS) trouve le plan très haut débit du Département dispendieux. PHOTO LOÏC DEQUIER/ ARCHIVES « SUD OUEST »

COMMUNIQUÉ

HOLÀ SUR L'ÉOLIEN « Sud Ouest » vous l'annonçait dès mardi : la Charente va dire stop à l'implantation d'éoliennes. Le Conseil départemental l'a confirmé hier après-midi, en diffusant un communiqué dont voici un extrait : « Un effet de saturation et un sentiment d'anarchie dans ce domaine, sont partagés par un bon nombre de Charentais. La majorité départementale réitère sa volonté que tout projet d'énergie renouvelable soit validé par les élus locaux concernés […]. Il est indispensable d'arrêter toute implantation préjudiciable aux milieux naturels. »

Cassinomagus entame enfin la belle saison

CHASSENON

La société Alfran démarre sa troisième saison aux manettes des thermes gallo-romains les mieux conservés de France

Bertrand Ruiz
b.ruiz@sudouest.fr

N'allez pas croire qu'à la morte-saison, entre novembre et mars, Cassinomagus s'endorme sur ses lauriers… Réduite à sa plus simple expression, en l'occurrence trois personnes, l'équipe qui donne de la vie aux thermes gallo-romains les mieux conservés de France profite de l'hiver pour tirer les leçons de l'exercice passé et agir en conséquence.

Désignée par le Département en 2016 pour gérer le site de Chassenon, en lieu et place d'un établissement public, la société Alfran n'a pas été aidée par les événements climatiques de l'été dernier. L'orage du début du mois de juillet et la grêle ont laissé 6 000 tuiles sur le carreau. « Le Département a réagi très vite, les travaux ont eu lieu rapidement et l'exploitation du site n'a pas été interrompue, se souvient Marie Dreyer, la responsable de Cassinomagus. La saison dernière, on espérait passer le cap des 20 000 entrées. Nous étions finalement juste en dessous, à 19 000. » Ce n'est pas si mal, étant donné les circonstances…

Trésor perdu

Cet hiver, Marie Dreyer et Charlotte Chalard, responsables de la médiation culturelle, assistées de Mathieu Ouy à la technique, ont donc bousculé la programmation établie et imaginé de nouveaux temps forts. Citons deux innovations importantes parce qu'elles mixent le souci de réalité historique et la volonté de divertir… « Le trésor perdu de Cassinomagus » est conçu comme un « escape game » à la mise en scène soignée sur un site de près de 15 hectares. Où une archéologue fictive, Elisabeth Frost, se met à la recherche d'un trésor gallo-romain également convoité par la société secrète des Imperatores. « Il y a quelque chose du "Da Vinci Code" dans le jeu, on y évoque la science du cryptage que maîtrisaient les militaires romains. C'est typiquement le genre d'animation qui va nous aider à capter le public adolescent. » L'aventure, d'une durée d'une heure trente, est certifiée pleine de rebondissements. Elle sera donnée deux fois par jour à partir du mois de mai.

Autre nouveauté, à l'intérieur même des Thermes, l'équipe de Cassinomagus prend soin de reconstituer un « unctorium », une pièce consacrée à l'hygiène et aux soins dans laquelle du mobilier et des objets ont été reproduits à partir de modèles archéologiques. Le public pourra les manipuler et, pourquoi pas, chausser les socques à la mode romaine.

Visite théâtralisée immersive en costume, pique-nique antique, rencontre avec Sébastien le jardinier, qui vous dira tout sur les plantes cultivées par nos ancêtres, ou avec l'archéologue responsable du chantier de fouilles… Cassinomagus offre un panel d'activités qui doit pouvoir convenir aux passionnés soucieux du détail historique et aux profanes de la chose antique, aux scolaires et aux familles. De quoi passer le cap des 20 000…

Marie Dreyer et Charlotte Chalard, à l'intérieur des thermes de Chassenon. PHOTO LOÏC DEQUIER

PRATIQUE

HORAIRES La saison de Cassinomagus débute ce samedi pour s'achever le 11 novembre. Période scolaire : ouverture du mercredi au dimanche, de 10 à 18 heures. Vacances scolaires et jours fériés : ouverture tous les jours, de 10 à 18 heures. Vacances d'été (du 6 juillet au 1er septembre) : tous les jours, de 10 à 19 heures.

TARIFS 7 € pour les adultes, 3 € pour les enfants (de 6 à 18 ans), 5 € en réduit (étudiants, chômeurs, groupes).

SUD OUEST.fr
Retrouvez la vidéo de la visite de Cassinomagus sur notre site
Abonnés.

COUP DE POUCE

Avez-vous droit au chèque énergie ?

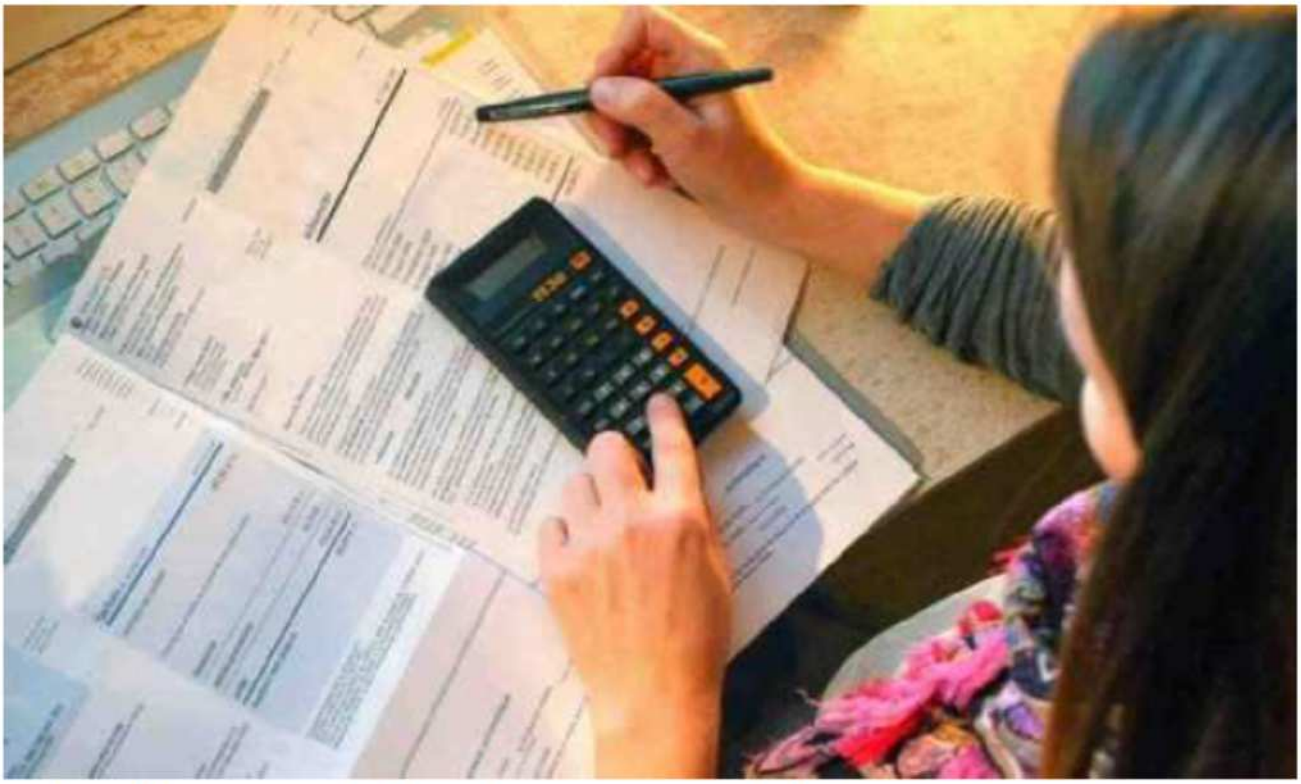

En Nouvelle-Aquitaine, le chèque énergie sera envoyé du 15 au 19 avril aux ménages les plus modestes pour les aider à régler leur facture énergétique. Le montant peut aller jusqu'à 277 euros par foyer. Renseignements au 0 805 204 805 (appel gratuit) ou en se connectant sur le site www.chequeenergie.gouv.fr. PHOTO ARCHIVES FABIEN COTTEREAU

Toute la ville va passer aux 30 km/h dans un an

CIRCULATION Le maire a fait cette annonce surprise. Il explique ce choix par des raisons de sécurité. En termes de logistique, c'est un vrai casse-tête pour tout préparer à temps

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Il l'a décidé seul, et l'a annoncé en catimini. Michel Gourinchas souhaite que la vitesse soit abaissée, partout en ville, à 30 km/h. Une décision exprimée mercredi soir, au détour de la réunion publique. « Je sais bien que c'est énervant de ne pas pouvoir rouler, explique-t-il. Moi-même, à Saint-Jacques, j'ai du mal à respecter les 30 km/h pour rentrer chez moi. Mais ce qui prime, c'est la sécurité. » Voilà donc la raison qui justifie la mesure : « Pour les piétons, une voiture qui roule à 50, c'est déjà beaucoup. Alors il faut ralentir. »

Les 30 km/h ne seront donc plus réservés aux abords des écoles ou à certains axes de l'hyper-centre. « C'était une demande de la population rive droite, à Saint-Jacques », défend Jean-François Valegeas, adjoint au maire en charge de la voirie. « Le maire a réfléchi à étendre la mesure, et maintenant on se lance, pour essayer de tout faire. »

Seules deux rues restent à 50

Cela laisse songeur pour des lignes droites plutôt propices à la vitesse, comme l'avenue Victor-Hugo (côté Châteaubernard) ou le boulevard de Paris (devant la gare). Deux parties seront toutefois exemptées. D'abord, la départementale 945. « Si la N 141 est bloquée, il faudra bien un axe pour faire passer le trafic sur le boulevard Oscar-Planat », justifie Jean-François Valegeas. L'autre voie à 50 km/h sera l'avenue de Saint-Jean-d'Angély.

« Il faudrait que tout soit prêt au 1er janvier 2020 », espère le maire. Qui se montre un brin optimiste. Les services techniques tablent plutôt sur courant 2020. Car passer de 50 à 30 implique une immense logistique. Tous les panneaux d'entrée de ville doivent être changés. Ceux des zones 30 seront démontés puisqu'ils n'auront plus de raison d'être. Mais surtout, cela a des implications sur tout le plan de circulation. « Abaisser la vitesse à 30 implique mécaniquement, selon la loi, de restaurer le principe de la priorité à droite, avertit l'adjoint au maire. C'est donc toute une logistique à mettre en place. » Et potentiellement un vrai cauchemar : il va falloir changer les habitudes des prises depuis longtemps. En guise de comparaison, Lorient a mis dix ans à passer entièrement en zone 30. On peut se demander comment Cognac compte réussir ce prodige aussi vite…

Ensuite, les vélos pourront désormais prendre toutes les rues en sens interdit. Voilà pour le principe. Si le maire préfère l'inverse, il doit prendre un arrêté rue par rue. Autrement dit, c'est un véritable travail de titan qui se prépare. Mais par le passé, Michel Gourinchas a montré qu'il était capable de rétropédaler. Alors si les Cognaçais montrent leur opposition aux 30 km/h, acceptera-t-il de transiger ?

La réduction de la vitesse induit de nombreuses conséquences : la priorité à droite sera valable partout. Et les vélos pourront remonter tous les sens interdits. Sauf si le maire s'y oppose. PHOTO J.G.

Des avis plutôt négatifs

Comment la population reçoit-elle cette mesure ? Mal, à en croire notre sondage organisé sur le site www.sudouest.fr. Sur 745 réponses exprimées, 73,5% votes contre. Le pour recueille 21,2%.

COMMENTAIRES NÉGATIFS Aurélie Morin : « Le quartier de Crouin est une zone 30 et personne ne le respecte. Alors tout le centre-ville, je doute que ce soit mieux. » Tango Yankee : « Tout à 30 km/h, plus le stationnement payant… Enfin une très bonne excuse de plus jamais mettre les pieds en ville. » Patrick Fredon-Chusseau : « Nous éviterons cette ville. Mieux faire un détour vers Saintes ou Jarnac, villes plus accueillantes. Monsieur le maire, vous êtes en train de tuer votre ville, dommage ! » Rose Marie : « Rouler à 30 aux abords des écoles et sur l'avenue Victor Hugo et le boulevard Denfert-Rochereau, oui. Mais pas dans toute la ville. Personne ne respectera le 30 km/h partout. » Ano : « Sur des cas précis, oui aux 30 km/h. Pour le reste non, revoyons plutôt le plan de circulation. Pourquoi ne pas revenir tout simplement à la règle de la priorité à droite, cela coûte pas cher et tout le monde sait à quoi il s'expose en cas de vitesse pas adaptée à une intersection. »

COMMENTAIRES POSITIFS Seringue : « Cela pourrait redonner vie aux commerces du centre-ville et faire en sorte que les habitants se ruent moins souvent dans les grands centres commerciaux. » Stéphanie Mathias : « Moi je suis pour, car les piétons sont souvent avec des écouteurs sur les oreilles et traversent sans regarder. »

LE PIÉTON

A appris que le syndicat Calitom ouvrait lundi « Calitorama », à côté de la déchetterie de Châteaubernard. Le principe est simple, on peut y déposer des objets ou des matériaux, plutôt que de les jeter. Et chacun peut venir se servir gratuitement dans ce qui est présenté. Jouets, meubles, vaisselle, livres, bocaux et même des vélos d'appartement, on y trouve de tout ! Cette façon innovante de recycler trouvera-t-elle son public ?

PHOTO PHM.

AGENDA

AUJOURD'HUI

La bulle des lecteurs. De 10 h 30 à 12 h 30, les jurés débattent de la sélection BD 2019 et choisissent l'album préféré, à la bibliothèque, 10 rue du Minage. Sur inscription au 05 45 36 19 50.

Mars Planète Danse. À 20 h, « Runway », de Delgado Fuchs et « Motion Peremishchennya », de Brahim Bouchelaghem, à l'Avant-Scène. Tarif 15 €. Le bar du théâtre est ouvert pour la restauration. Tél. 05 45 82 32 78.

Grainothèque. De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, échanges de graines pour semis à la bibliothèque. Tél. 05 45 36 19 50.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction. 9, place François-Ier, 16 100 Cognac. Courriel : cognac@sudouest.fr Tél. 05 45 36 62 80

Fourrière autos. Société Adas, 93 avenue de Barbezieux à Châteaubernard. Tél. 05 45 81 16 10.

Le foot au régime sec

GRAND-COGNAC L'UACF perd encore plus de 13 000 euros de subventions au budget 2019

Parmi les décisions, hors budget général (« Sud Ouest » du 29 mars) les conseillers communautaires ont adopté, jeudi soir, les subventions attribuées aux associations sportives et liées à la jeunesse pour 2019.

Du côté du sport, il est à noter que les footballeurs de l'UACF, en position de pouvoir monter en Nationale 3, sont encore les grands perdants de l'exercice puisqu'ils perdent 13 550 €, l'aide de l'Agglo passant de 74 550 € (en 2018) à 61 000 €. À l'inverse, le handball de l'AIJO, remonté en Nationale 2 féminine, voit logiquement sa subvention revue à la hausse, de 46 378 € à 64 575 €.

Autre hausse significative, celle attribuée au Grand-Cognac Judo, né de la fusion du club de Cognac et celui de Ouest-Charente, de 14 400 € à 40 040 €. À noter encore, les 39 600 € attribués au nouveau Cognac Basket Avenir, né sur les cendres du CCBB.

543 504€ au total

Pour le reste, soit ça ne bouge pas, soit de manière peu importante. En voici la liste : UCS (rugby) : 136 925 € USC (rugby) : 30 000€ ; La Cognaçaise (gymnastique) : 38 669 € ; CYRC (aviron) : 35 935 € ; CAC (athlétisme) : 10 775 € ; Centre équestre : 39 425 €) ; Cognac Canoë Club : 2 225 € ; Société de tir : 2 625 € ; Cognac Tennis Club : 4 975 € ; Jarnac Canoë : 7 660 € ; Châteauneuf-Vibrac Canoë Kayak : 1 075 € ; 1ère Compagnie des Archers de Cognac : 1 525 € ; Dauphins Cognaçais (natation) : 24 975 € ; Team Charentes Triathlon : 2 000€ ; ACERs Plongée : 500 €. Le total est de 543 504 € contre 469 663 € en 2018.

À noter que les élus ont également accordé des aides en hausse à l'association Accolade qui gère le centre de loisirs de Segonzac : 151 874 € (147 745 € en 2018) et à l'association Ailan qui fait de même à celui de Châteauneuf : 229 315 €. Cela au titre de leur participation à l'opération « été actif ».

D. F.

HENNESSY

Lors de cette même réunion, les élus ont voté le lancement d'une procédure de déclaration de projet pour mettre en compatibilité le plan local d'urbanisme de Cherves-Richemont afin qu'Hennessy étende son site d'activité aux lieux dits Haut et Bas-Bagnolet. Une première délibération avait été prise dans ce sens le 30 janvier dernier mais, depuis, le projet a évolué et l'extension est passée de 17 à 28 hectares.

Moins 13 550€ de subvention dans l'escarcelle de l'UACF pour cette année 2019. A. LACAUD

Pas de hausse des taux d'imposition

Le Conseil municipal s'est réuni mardi et portait principalement sur les finances. Ainsi, le compte de gestion 2018 laisse apparaître un excédent de 310 405,44 € dont 142 403,51 € ont été affectés à la section investissement et 168 001,91 € au compte fonctionnement pour 2019.

Il a ensuite été question du budget prévisionnel de cette année qui s'équilibre à 622 420,93 € pour le fonctionnement et à 611 973,48 € pour l'investissement.

Puis les élus ont voté les taux d'imposition pour 2019. Du débat qui s'ensuivit, il ressort une volonté affirmée de ne pas appliquer une augmentation sur les taux. Il a donc été validé : 8,14 % pour la taxe d'habitation ; 17,42 % pour la taxe foncière pour le bâti ; et 53,19 % pour la taxe foncière pour le non bâti.

La maire, Hélène Tournadre, a réuni le conseil municipal mardi. Il a notamment été question des finances. PH.C.-C. G.

Ouverture aux citoyens

Les élus ont ensuite attribué des subventions aux associations communales. Le montant global est de 5 000 euros, partagé par une quinzaine d'associations. Un emploi non permanent d'agent postal communal a également été voté afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité pour l'année 2019.

Puis la maire, Hélène Tournadre, a proposé à ses conseillers municipaux, à la suite des mouvements sociaux de fin 2018 et début 2019, d'ouvrir les commissions à trois administrés par réunion et à choisir dans la liste des sujets des commissions. Pour ce faire, la liste sera diffusée aux habitants qui viendront s'inscrire au secrétariat de la mairie qui retiendra les trois premières candidatures. Les personnes pourront, lors des réunions, participer par apport d'idées nouvelles et s'exprimer dans un cadre constructif. Mis aux voix, ce projet a été validé par une majorité et deux abstentions.

L'implantation d'une antenne relais Orange de 36 mètres de hauteur afin d'améliorer la couverture de réception réseau a été débattue. Cette demande a été rejetée à l'unanimité, le Conseil se tournant plutôt vers la fibre optique.

Hélène Tournadre a informé de la mise en place des compteurs Linky à partir de juin. Un courrier d'Enedis et un autre du poseur seront adressés aux administrés. Stéphanie Demail-Souchet, adjointe au maire, a informé les élus du projet « Cirque », identique à celui de 2015 pour les enfants du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Ars-Gimeux, du 12 au 25 mai.

Colette-Christiane Guné

Une matinée au Jardin respectueux

CHÂTEAUBERNARD L'équipe du Jardin respectueux donne rendez-vous au jardin (65, rue de Bellevue ; tél. 05 45 80 81 15) aujourd'hui dès 10 heures. La permaculture, le compostage et le broyage seront détaillés sous forme d'atelier. Cette matinée sera animée par les chevilles ouvrières de l'association mais aussi par les Jardiniers charentais, association qui revendique un jardinage sans pesticide et produit phytosanitaire. Prix participatif, gratuit pour les adhérents.

Les jardiniers charentais feront fonctionner le broyeur, ce matin. PHOTO SANDRA BALIAN